

---

# RAPPORT ANNUEL 2020-2021

---



## L'ÉCOLE PRIMAIRE DU P'TIT BONHEUR ET L'ÉCOLE SECONDAIRE ESDRAS-MINVILLE



École Du P'tit bonheur



École Esdras-Minville

---

## Portrait des établissements

---

Présidence du Conseil d'établissement : Karine Fournier

Direction : Carline Minville

Nombre d'élèves en juin 2020 :

Ordres préscolaire et primaire : 77 élèves

Ordre secondaire : 54 élèves

### Particularités des établissements

- Les écoles sont situées à Grande-Vallée, village typique du côté nord de la Gaspésie. L'école primaire fut inaugurée en 1952. Les sœurs du St-Rosaire en assuraient la gestion. Elle fut nommée école du P'tit Bonheur en 1985 en l'honneur de M. Félix Leclerc. L'école secondaire Esdras-Minville qui fut inaugurée

en 1969 et elle doit son nom à un grand Gaspésien, M. Esdras Minville, natif de Grande-Vallée. Économiste de formation, il enseigna de 1924 à 1938 à l'École des Hautes-Études commerciales de Montréal et il en fut le directeur de 1938 jusqu'à sa retraite en 1962.

- Une offre culturelle variée étant donné la proximité du Village en Chanson de Petite-Vallée.
- Vision globale de développement des élèves en planifiant des activités diversifiées.
- Ouverture quant à divers partenariats École-Famille-Communauté

## Programmes et projets offerts

- Programme régulier d'enseignement préscolaire et primaire
- Programme régulier d'enseignement secondaire
- Parcours de formation générale
- Parcours de formation générale appliquée
- Parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMSS)
- Programme CAPS 6-15 ans
- Programme DÉFIS 16-21 ans
- Projets :
  - Projets parascolaires au secondaire
    - Sports
    - Musique
    - Cuisine
    - Télévision communautaire
    - École orientante

## Valeurs du projet éducatif

- Projet éducatif révisé en 2018-2019.
- Souci de développer des comportements et des attitudes favorisant l'OUVERTURE, la SOLIDARITÉ et l'ENGAGEMENT.
- Le personnel, engagé, vise à offrir des services éducatifs de qualité et a pour principaux objectifs de travailler ensemble pour que chacun apprenne et réussisse.
- Souci de se développer dans un milieu de vie stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire.
- Dans le respect des rôles et responsabilités de chacun, contribuer à la mise en œuvre de notre projet éducatif.

---

## **Le conseil d'établissement**

---

Le conseil d'établissement des écoles du P'tit Bonheur et Esdras-Minville offre un point de contact avec l'école, mais aussi avec le centre de services scolaire. Il est le lieu de présentation, voir dans certains cas le lieu d'adoption des orientations et activités de l'école. Le conseil s'est réuni à six occasions d'octobre 2020 à juin 2021.

### **Mot de la présidente du conseil d'établissement**

Bonjour à vous tous,

Que dire de l'année 2020-2021 ? Elle fut une année différente, une année de résilience, une année où chacun d'entre nous avons grandi et évolué différemment.

Les bulles-classes ont amenées leurs lots de défis, mais elles ont aussi permis aux jeunes de se côtoyer sans contraintes majeures et avec une proximité qu'ils avaient perdue depuis quelques temps. Ces jeunes avec une capacité d'adaptation, ne cesseront de nous émerveiller. Parfois en enseignement hybride, un jour sur deux, parfois à la maison en attente de résultats, mais le plus souvent dans l'école, chacun à sa place.

Voir les jeunes dans la cour d'école ou dans le hall d'entrée, rire, parler et jouer ensemble nous permet de comprendre comment la socialisation est un facteur important dans leurs développements. La bonne humeur des jeunes est contagieuse et nous permet d'espérer un avenir plus permissif et plus centré sur nos valeurs.

L'année 2020-2021 a amené son lot de défis que ce soit aux élèves, aux enseignants ou aux parents. Ces défis ont permis de voir autrement, d'enseigner autrement et parfois de sortir des sentiers battus.

À vous tous, profitez de ces moments qui nous remettent en question et qui nous font grandir. Profitez des élans de joie pour qu'ils nous paraissent plus grands que les moments plus ternes.

Donnons-nous les moyens de réussir, d'accompagner, de grandir et de s'épanouir pour 2021-2022. Une autre année s'ouvre devant nous ...

Aux élèves, aux parents et l'équipe école, nous vous souhaitons une belle année scolaire remplie d'ouverture, de solidarité et d'engagement.

Karine Fournier

Présidente conseil d'établissement

### **Mot de la direction de l'établissement**

C'est avec fierté que nous vous présentons la reddition de comptes 2020-2021 des écoles du P'tit Bonheur et Esdras-Minville. Ce document vous informe des actions mises de l'avant pour assurer la réussite éducative des élèves dans un environnement socio-éducatif stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire. Par son implication et son engagement, l'équipe-école contribue quotidiennement au cheminement personnel et scolaire des élèves. En contexte de pandémie, cette année scolaire s'est avérée particulière. Tout comme en juin 2020, l'année qui s'est terminée en juin 2021 a été riche de défis pour l'ensemble de la communauté éducative. Nous avons dû nous

adapter, innover et persévérer afin d’y faire face efficacement tout en maintenant le cap sur la réussite éducative de nos jeunes. Le déploiement de diverses mesures a nécessité l’engagement de même que les efforts de tous. Les trois valeurs de notre projet éducatif (OUVERTURE-SOLIDARITÉ-ENGAGEMENT) ont vraiment pris tout leur sens à travers cette pandémie. Je tiens à remercier chaleureusement les membres du personnel pour leur professionnalisme, nos élèves pour leurs efforts et leur persévérance et un salut particulier à nos finissants pour leur résilience.

Bonne lecture!

Carline Minville, directrice

## Notre équipe

École primaire : <ul style="list-style-type: none"><li>• 10 membres du personnel enseignant ;</li><li>• 4 membres du personnel de soutien ;</li><li>• 4 membres du personnel professionnel (en soutien-conseil).</li></ul>	Ecole secondaire : <ul style="list-style-type: none"><li>• 13 membres du personnel enseignant ;</li><li>• 4 membres du personnel de soutien ;</li><li>• 4 membres du personnel professionnel (en soutien-conseil).</li></ul>
--	--

## Les membres du conseil

Karine Fournier, présidente (2020)	Dany Bélanger, enseignante	Juliette Côté, élève du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire
Lyne Fournier, parent (2020)	Stéphanie Pelchat, enseignante	Sara-Maude Richard, élève du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire
Émilie Minville, parent (2019)	Caroline Lemieux, enseignant	
Annie Ayotte, parent (2019)	Nathalie Lebreux, enseignante	
Marietta Omoa, parent (2019)	Cloé Lemieux, technicienne en service de garde	

## Les dates des rencontres

16 septembre 2020 – Assemblée annuelle des parents (vidéomessagerie)  
28 octobre 2020 (vidéomessagerie)  
25 novembre 2020 (vidéomessagerie)

27 janvier 2021(vidéomessagerie)  
12 mai 2021 (vidéomessagerie)  
23 juin 2021

## Bilan des activités du conseil d'établissement prévues par la Loi sur l'instruction publique

Orientations prises par le conseil d'établissement (ex. : adoption, approbation, réalisation, évaluation, modification, actualisation, diffusion ou autres actions)

### FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (LIP, art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Concernant le projet éducatif.

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Plan d'action	28 octobre 2020	
Adoption du rapport annuel	C.É.0920-53	
Prioriser les actions	27 janvier 2021	

### FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (LIP, art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Ajustements plan de lutte 20-21	C.É.0920-52	

- Concernant les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Règles de conduite et mesures de sécurité	C.É.0920-49	Considérant la fermeture des établissements en mars 2020 et l'importance de travailler ce dossier avec les élèves et les enseignants, les règles de conduite et mesures de sécurité de l'an 20-21 sont adoptées en septembre 2020.
Protocole en cas de blessures mineures/majeures	C.É.1120-69	Des discussions en lien avec un protocole lors des sorties scolaires.

- Autres activités reliées aux fonctions et pouvoirs généraux (au besoin).

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Règles de régie interne	C.É.1020-58	
Modification aux règles de régie interne	C.É.1120-70	Les rencontres se déroulent de 15h à 17h

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (LIP, art. 84 à 89.1, 96.13, 96.15 et 110.2)

- Concernant les services éducatifs offerts (exemple : modalités d'application du régime pédagogique : temps alloué à chaque matière).

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
<b>Grille-matière</b>	<b>C.É. 0121-77</b>  <b>C.É.0621-94</b>	<b>Un programme local afin de séparer le groupe en sciences SE.</b>  <b>La mesure 15026 au primaire</b> <b>Ajustements de la maquette pour les élèves de secondaire 4</b>
<b>Activités et sorties éducatives</b>	<b>C.É.1020-61</b> <b>C.É.1120-66</b> <b>C.É. 0121-74</b> <b>C.É.0621-92</b>	
<b>Application des modalités du régime pédagogique</b>	<b>28 octobre 2021</b> <b>C.É.1120-67</b>	<b>Modifications au régime pédagogique : communications et bulletins</b>
<b>Ajout de 3 journées pédagogiques</b>	<b>25 novembre 2020</b>	
<b>Règles de passage et les balises en lien avec le développement des compétences</b>	<b>C.É. 0121-76</b>	
<b>Annulation de la session d'examen pour le secondaire</b>	<b>12 mai 2021</b>	<b>Il n'y aura pas de bris d'horaire</b>

- Concernant les programmes d'études locaux (programmes pédagogiques particuliers).

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
<b>Programme local - communication</b>	<b>12 mai 2021</b>	<b>Courriel 2 avril 2021</b>

## FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES (LIP, art. 90 à 92, 110.3 et 256)

- Concernant les activités extra scolaires
  - o Organisation de services éducatifs autres que ceux qui sont prévus au régime pédagogique (exemples : services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement, services à des fins sociales, culturelles et sportives).
    - Conclusion de contrat pour la fourniture de biens ou de services avec une personne ou un organisme
    - Obtention d'une contribution financière des utilisateurs
    - Permission que d'autres personnes ou organismes organisent les services extra scolaires

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
<b>Activités extrascolaires</b>		

- Concernant la surveillance le midi et le service de garde (cadre d'organisation du service de garde en milieu scolaire et cadre de référence des services aux diners)

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
<b>Cadre d'organisation service de garde</b>	<b>C.É.0512-83</b>	
<b>Cadre d'organisation dîners</b>	<b>C.É. 0121-78</b>	<b>Les frais de surveillance pour les dîners à Esdras</b>

## FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (LIP, art. 93 à 95)

- Concernant les infrastructures :
  - Utilisation des locaux ou des immeubles
  - Besoins de l'établissement en biens et services
  - Besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou des immeubles.

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
<b>Utilisation des locaux</b>	<b>C.É.0512-85</b> <b>C.É.0621-95</b>	<b>Formation gardiens avertis</b> <b>Festival en chanson</b> <b>Festival en chanson (primaire)</b>

· Concernant les campagnes de financement, dons, legs, subventions ou autres contributions (financières ou autres) provenant de toutes sources, dont les fondations.

Titre	No. De résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Ventilation des sommes qui sont reconduites de 19-20	C.É. 0121-73	
Suivi du budget	27 janvier 2021 23 juin 2021	

• Concernant le budget annuel de l'établissement.

Titre	No. De résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Suivi du budget	C.É.1020-60	
Mesures budgétaires	CÉ.0121-26	
Budget initial 2021-2022	C.É.0621-90	Une vérification en lien avec la mesure « École inspirante » qui n'est pas séparée avec le primaire

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (LIP, art. 93 à 95)

• Autres activités reliées aux ressources matérielles et financières (au besoin).

Titre	No. De résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Budget du CÉ	C.É.1020-59	

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

• Concernant les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et du matériel d'usage personnel.

Titre	No. De résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Principes d'encadrements des frais exigés aux parents	C.É.0521-84	
Listes des effets personnels	C.É.0621-93	

## Avis et consultations

a) Consultations réalisées à la demande du conseil d'établissement auprès des parents, des élèves et de partenaires de l'établissement.

Titre	No. De résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Les frais exigés en lien avec la période de surveillance du dîner à E-M.	25 novembre 2021	
La mise en place d'un conseil d'élèves	25 novembre 2021	
La matrice des comportements complétées avec les élèves	27 janvier 2021	
Politique sur le tabac et produits de vapotage	12 mai 2021	

b) Avis donné par le conseil d'établissement sur des consultations menées par le Centre de services scolaire.

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)
Calendrier scolaire secteur jeunes 2020-2021	12 mai 2021	
Cadre d'organisation scolaire 2021-2022	12 mai 2021	

c) Avis donné par le conseil d'établissement à d'autres instances ou organismes.

Titre	No. de résolution	Commentaires /Précisions (facultatif)

## Reddition de comptes de l'an 2 de la mise en œuvre du projet éducatif – école secondaire

Nos valeurs :

Ouverture – Solidarité - Engagement

<b>La réussite éducative</b>					
<b>Améliorer la maîtrise de la compétence « Écrire » et « Résoudre »</b>					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de compte de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateur	Résultat	
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture, de tous les élèves de 2 <sup>e</sup> secondaire.	62,5% des élèves étaient en réussite en juin 2018.	Que le taux de réussite soit supérieur à celui de juin 2018.	Le taux de réussite (Lumix et GPI)	90% (Au sommaire) Annulation des épreuves en juin 2021.	
Augmenter le taux de réussite de la compétence « résoudre » en mathématique pour tous les élèves de 2 <sup>e</sup> secondaire.	55,6% des élèves étaient en réussite en juin 2018.	Que le taux de réussite soit supérieur à celui de juin 2018.	Le taux de réussite (Lumix et GPI)	80% (Au sommaire)	
<b>Amener l'élève à entreprendre et à mener à terme des projets orientés vers la réalisation de soi et l'insertion dans la société à l'ère du numérique</b>					
Accroître le taux d'élèves qui poursuivent leurs études en formation professionnelle, au collégial et à l'université dans les 3 années suivant la fin du secondaire.	60% des élèves étaient diplômés ou poursuivaient des études dans les 3 ans suivant la fin des études secondaire.	Que le taux d'élèves qui poursuivent et atteignent un 2 <sup>e</sup> diplôme soit supérieur à celui de juin 2017.	Le nombre d'élèves aux études après 3 ans	9/12 – 75% : Juin 2016-2019  3/11 – 27% : juin 2017-2020	La pandémie nous a amené à faire des choix dans nos priorités.

Légende : Résultats visés en 2022 atteints Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints Écart important avec les résultats visés en 2022

### Faits saillants du plan d'action

- Mise en place du soutien aux apprentissages par la majorité des membres du personnel ;
- Intervention individualisée dans l'accompagnement des élèves en difficulté ou à risque ;
- Mesures adaptatives ;
- Réflexion en lien avec les cadres d'évaluation, les savoirs essentiels et l'évaluation des apprentissages, outils ayant une grande influence sur l'engagement et la réussite ;
- Mettre en œuvre la rétroaction constructive, en lien avec les critères visés ;
- Encourager la réalisation d'expériences diversifiées et de projets d'envergure qui représentent un défi pour les élèves et qui leur demandent de s'investir, cela contribue à les outiller pour qu'ils trouvent une voie correspondant à leurs aspirations, à leurs champs d'intérêt et à leurs aptitudes.

<b>L'environnement socio-éducatif</b>					
<b>Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, bienveillant et sécuritaire</b>					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de compte de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateur	Résultat	
Mettre en place des actions probantes, soutenues et concertées permettant de développer des comportements bienveillants à l'école.	La bienveillance est une préoccupation pour l'ensemble du milieu scolaire. Il n'y a cependant aucune consignation des actions en lien avec bien-être des élèves à l'école.	Au moins une action par membre du personnel	Le nombre d'actions mises en place par chacun des membres du personnel	Une compilation complexe à faire mais globalement, nous sommes tous conscients que le milieu de vie est différent. Nous voyons des pratiques innovantes, des actions stimulantes, bienveillante et sécuritaire.	

Légende :  Résultats visés en 2022 atteints  Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints  Écart important avec les résultats visés en 2022

**Note :**

*Le petit nombre d'élèves oblige à une interprétation prudente des résultats*

## Faits saillants du plan d'action

- Formation sur la gestion des comportements au secondaire ;
- Formation sur l'évaluation des apprentissages (milieu sain et sécuritaire) ;
- Mise en place des communautés d'apprentissage ;
- Offrir une programmation d'activité parascolaire diversifiée à l'ensemble des élèves dans le but de favoriser la participation, et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance et à la réussite éducative ;
- Faire la promotion des valeurs, des attitudes et des actions qui contribuent à l'atteinte de la triple mission de l'école, instruire, socialiser et qualifier ;
- La journée des finissants ;
- Poursuivre la démarche pour la mise en œuvre d'un code de vie éducatif ;
- La participation des élèves lors des remises de bulletins ;
- De petits gestes au quotidien afin de prendre soin de la qualité des relations entre les gens ;

## Reddition de comptes de l'an 2 de la mise en œuvre du projet éducatif – école primaire

Nos valeurs :

Ouverture – Solidarité - Engagement

La réussite éducative					
Améliorer la maîtrise des compétences « Écrire » et « Lire ».					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de compte de l'an 2 Juin 2021		
			Indicateur	Résultat	
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture, de tous les élèves de 4 <sup>e</sup> année.	40% des élèves étaient en réussite en juin 2018.	Que le taux de réussite soit supérieur à celui de juin 2018.	Le taux de réussite (Lumix et GPI)	100% (Au sommaire) Annulation des épreuves en juin 2021.	
Viser un taux de réussite de 66% en 2022 pour la compétence lire en 6 <sup>e</sup> année du primaire pour les élèves ayant un plan d'intervention.	Le taux de réussite-école à la compétence Lire, de la 6 <sup>e</sup> année du primaire pour les élèves ayant un PI : Juin 2018 : Élèves de 6e : 75% Élèves de 5e : 0% Élèves de 4e : 33%	Que le taux de réussite soit supérieur à celui de juin 2018.	Le taux de réussite (Lumix et GPI)	66,7% (Au sommaire) Annulation des épreuves en juin 2021.	

Légende :  Résultats visés en 2022 atteints  Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints  Écart important avec les résultats visés en 2022

### Faits saillants du plan d'action

- Mise en œuvre des pratiques innovantes en lecture (lecture interactive) et assurer la viabilité du PFEQ de français lecture par une planification concertée.
- Donner une rétroaction constructive sur les productions écrites réalisées ;
- Intervention dans l'accompagnement des élèves en difficulté ou à risque ;
- Mesures adaptatives ;
- Réflexion en lien avec les cadres d'évaluation, les savoirs essentiels et l'évaluation des apprentissages, outils ayant une grande influence sur l'engagement et la réussite.

## Des apprentissages durables tout au long de la vie

### Favoriser le développement de la compétence numérique chez les élèves

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de compte de l'an 2 Juin 2021		● ● ●
			Indicateur	Résultat	
Augmenter l'utilisation des outils numériques lors des situations d'apprentissage.	Le numérique est une préoccupation pour l'ensemble du milieu scolaire. Cependant, il n'y a aucune consignation des actions pour développer l'aspect numérique dans l'école.	Au moins une action/étape par membre du personnel	Le nombre d'activités pédagogiques bonifiées avec les outils numériques	La pandémie a accélérée la développement des compétences numériques.	●

Légende : ● Résultats visés en 2022 atteints ● Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints ● Écart important avec les résultats visés en 2022

## Faits saillants du plan d'action

- Le ministère a déployé son plan d'action numérique en 2019 ;
- Divers achats et formations en 2018-2019 ;
- Appropriation du matériel par les enseignants en 19-20 ;
- Arrêt des services éducatifs en mars 2020 ;
- Déploiement des outils technologiques dans toutes les classes.

## L'environnement socio-éducatif

### Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, bienveillant et sécuritaire

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Reddition de compte de l'an 2 Juin 2021		● ● ●
			Indicateur	Résultat	
Mettre en place des actions probantes, soutenues et concertées permettant de développer des comportements bienveillants à l'école.	La bienveillance est une préoccupation pour l'ensemble du milieu scolaire. Il n'y a cependant aucune consignation des actions en lien avec bien-être des élèves à l'école.	Au moins une action par membre du personnel	Le nombre d'actions mises en place par chacun des membres du personnel.	Une compilation complexe à faire mais globalement, nous sommes tous conscients que le milieu de vie est différent. Nous voyons des pratiques innovantes, des actions stimulantes, bienveillante et sécuritaire	●
Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.	Pour l'instant les élèves ont 35 minutes par jour.	60 minutes par jour	Le nombre de minutes d'activités physiques par jour	40 minutes / jour (récréations)	●

Légende : ● Résultats visés en 2022 atteints ● Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints ● Écart important avec les résultats visés en 2022

## Faits saillants du plan d'action

- Formation sur l'évaluation des apprentissages (milieu sain et sécuritaire) ;
- Mise en place des communautés d'apprentissage ;
- Faire la promotion des valeurs, des attitudes et des actions qui contribuent à l'atteinte de la triple mission de l'école, instruire, socialiser et qualifier.
- Entreprendre la démarche pour la mise en œuvre d'un code de vie éducatif.
- De petits gestes au quotidien afin de prendre soin de la qualité des relations entre les gens ;

## Budget adopté en juin 2020 pour 2021

### MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2020-2021

Mesures		DU P'TIT-BONHEUR				ESDRAS MINVILLE			
		Budget	Dépense	Solde	%	Budget	Dépense	Solde	%
Maternelle 4 ans - volet parent	11022-dédiée	1 414 \$	271	1 143 \$	81%				
Ressource additionnelle - 4 ans	11023 - dédiiée	25 535 \$	27 571 \$	(2 036) \$	-8%				
Achat de matériel éducatif (4-5 ans)	11024 - protégée	2 524 \$	1 310 \$	1 214 \$	48%				
Famille de mesures 15000 à 15230 - Mesures d'appui									
<b>Regroupement de mesures 15010 - milieu défavorisé</b>									
Agir autrement	15011 - dédiiée	3 624 \$	2 359 \$	1 265 \$	35%	11 051 \$	4 354 \$	6 697 \$	61%
Aide alimentaire	15012 - protégée	673 \$	234 \$	439 \$		1 082 \$	3 432 \$	(2 350) \$	-217%
Études dirigées au secondaire (mathématique - français - anglais - science)	15014 - dédiiée					7 679 \$	3 056 \$	4 623 \$	60%
Renforcement des ressources et pratiques en lecture, en écriture et en mathématique	15015 - dédiiée	11 503 \$	11 314 \$	189 \$	2%				
<b>Regroupement de mesures 15020 - soutien à la persévérance</b>									
soutien additionnel	15021	3 598 \$	4 429 \$	8 027 \$		4 811 \$		4 811 \$	100%
Bien-être à l'école - mesure 15022	15022	2 796 \$	2 184 \$			2 709 \$	1 917 \$	792 \$	29%
À l'école, on bouge !	15023 - dédiiée			- \$				- \$	#DIV/0!
Aide aux parents	15024 - dédiiée			- \$	#DIV/0!			- \$	#DIV/0!
Seuil minimal de services (15021-22-25-26-27)	15025 - dédiiée	73 780 \$	61 897 \$	11 883 \$	16%	68 431 \$	63 354 \$	5 077 \$	7%
Cour d'école vivante	15029	1 943 \$	1 172 \$	771 \$					#DIV/0!
Act.parascolaires au secondaire	15028 - dédiiée					30 012 \$	14 852 \$	15 160 \$	51%
<b>Regroupement de mesures 15030 - Soutien aux actions visant à prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école</b>									
Intervention efficace	15031 - protégée	554 \$		554 \$	100%	586 \$	155 \$	431 \$	74%
<b>Regroupement de mesures 15040 - Projet pédagogique particulier et PFAE</b>									
<b>Regroupement de mesures 15080 - Développement pédagogique et numérique</b>									
<b>Regroupement de mesures 15100 - Soutien à la bibliothèque scolaire</b>									
Acquisition de livres et documentaires	15103 - protégée	983 \$	869 \$	114 \$	12%	953 \$	1 018 \$	(65) \$	-7%
Livres et doc. présco et 1er cycle -15212	15104 - protégée	100 \$		100 \$	100%				
<b>Regroupement de mesures 15110 - Mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat</b>									
L'esprit d'entreprendre (Défi OSEentreprendre)	15111			- \$	#DIV/0!			- \$	#DIV/0!
Suppléance correction épreuves obligatoires anglais	15130							- \$	#DIV/0!
<b>Regroupement de mesures 15150 - Mesures liées à l'insertion professionnelle</b>									
Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle	15153 - dédiiée			- \$	#DIV/0!			- \$	#DIV/0!
<b>Regroupement de mesures 15180 - Activités culturelles</b>									
Sorties scolaires en milieu culturel	15186 - protégée	3 329 \$	1 293 \$	2 036 \$	61%	3 225 \$	1 696 \$	1 529 \$	47%
Formation RCR - secondaire	15200 - protégée			- \$	#DIV/0!			- \$	#DIV/0!
Soutien éducatif à la sexualité	15220-dédiée	1 000 \$		1 000 \$	100%	500 \$		500 \$	100%
École accessible et inspirante	15230 - dédiiée	5 004 \$	5 774 \$	(770) \$	-15%	4 389 \$	2 930 \$	1 459 \$	33%
Famille de mesures 15300 - Adaptation scolaire									
Soutien intégration en classe	15312 - dédiiée	1 548 \$	1 062 \$	486 \$	31%	1 032 \$	1 006 \$	26 \$	3%
Libération des enseignants - suivi des app. perfectionnement décentralisé	15320 - dédiiée			- \$	#DIV/0!	1 355 \$	77 \$	1 278 \$	94%
		2 727 \$	3 031 \$	(304) \$	-11%	2 424 \$	1 494 \$	930 \$	38%
<b>Total</b>		<b>138 494 \$</b>	<b>121 468 \$</b>	<b>17 026 \$</b>	<b>12%</b>	<b>137 815 \$</b>	<b>97 770 \$</b>	<b>40 045 \$</b>	<b>29%</b>